



04 78 45 25 38
59 RUE ETIENNE GROS
69630 CHAPONOST
contact@mjcchaponost.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE VACANCES

1. INSCRIPTION

Votre demande est enregistrée dès réception :

- ◇ du dossier d'inscription dûment rempli,
- ◇ du versement de l'acompte (environ 30% du coût du séjour) et du montant de l'adhésion (10 euros),
- ◇ de la fiche sanitaire et, selon les activités, d'un certificat médical supplémentaire.

2. PRIX et PRESTATIONS

Tous nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la parution de nos brochures. Toute modification de ces conditions pourra entraîner une révision de ces prix, en conformité avec les dispositions légales ou réglementaires.

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix indiqué : - L'hébergement (locaux ou camping et « belle étoile » l'été. Une paire de draps ou un duvet sont parfois demandés - Les repas - L'encadrement et l'animation proposée - Le matériel, sauf certains équipements selon les séjours - Le trajet aller et retour (train, bus, minibus) pour certains séjours seulement.

Le prix du séjour est forfaitaire, aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible.

L'effectif des mineurs indiqué peut être légèrement modifié selon les séjours.

10 jours avant le départ, le séjour doit être payé intégralement, sans relance de l'association. **Le non-paiement du solde dans ces délais là entraînera automatiquement l'annulation de l'inscription.** Dans ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement des sommes réglées : acompte ou arrhes et carte d'adhérent.

Le cas échéant, tout retard ou défaut de paiement entraînera la facturation des frais de relance ou de poursuite.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

1° - Suppression ou annulation de séjour par notre Association : l'Association vous informera immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée sans autre indemnité.

Dans la mesure du possible, nous vous proposerons une solution de rechange.

2° - Désistement de votre part : il sera retenu pour chaque inscrit, en plus de la carte d'adhérent, **30%** du montant total du séjour si le délai est supérieur à 10 jours. Si le délai est inférieur à 10 jours, **aucun remboursement** ne sera effectué (il en sera de même pour tout séjour écourté).

Les retenues appliquées aux adhérents en cas de désistement ou de séjour écourté compensent le préjudice causé à l'Association tenue de respecter un budget en fournissant à ses adhérents les meilleures prestations aux prix les plus justes. La non-présentation des documents nécessaires au passage des frontières (passeport, carte d'identité, etc ..), au moment du débarquement, est assimilée à un désistement.

Toute annulation, ou désistement, doit faire l'objet d'une lettre recommandée avec A.R.

4. ASSURANCES

1° Notre Association, son encadrement, ses membres et participants sont couverts par la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF), 200 avenue Salvador Allendé 79038 NIORT CEDEX, par le biais de la carte d'adhérent : - en accident, responsabilité civile, rapatriement sanitaire, - défense et assistance. Le numéro de police peut vous être précisé par l'Association organisatrice. Les objets et effets personnels ne sont pas couverts.

5. ACTIVITE (S) DOMINANTE (S) (ne pas confondre avec stage intensif)

L'activité principale est souvent indiquée en caractère gras, et les activités secondaires en caractères plus petits. Une fiche technique plus détaillée vous sera généralement remise. N'hésitez pas à demander des précisions et à venir aux réunions d'information et bilan souvent organisées avec l'équipe d'Animation des séjours. En cas de circonstances exceptionnelles, les activités prévues peuvent être modifiées, elles seront alors remplacées par d'autres. En cas de refus de l'enfant ou du jeune de participer aux activités prévues malgré les sollicitations des animateurs, nous ne l'obligerons pas.

6. RENVOI

En cas d'inadaptation au Centre, votre enfant pourra être renvoyé chez vous. Vous serez prévenu personnellement et tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à votre charge. Aucun remboursement ne sera effectué.

7. DEPART et RETOUR

La date, le lieu et les heures de départ et retour vous seront indiqués par une circulaire avant le départ. **Au départ et au retour, la présence d'un adulte accompagnant le mineur au lieu de rendez-vous est obligatoire.** Le transport comprend, pour la plupart des trajets, l'aller et le retour, par train ou car en billet collectif forfaitaire.

Aucun remboursement ne pourra être accordé si cet aller-retour, ou l'un des voyages, n'est pas effectué.

8. SOINS MEDICAUX

Durant le séjour, notre organisme fait l'avance des frais médicaux suivants : - visite chez le médecin - soins courants - médicaments. En fin de séjour, les feuilles de maladie seront retournées contre remboursement. En cas de maladie, visite du médecin et bien évidemment d'accident, vous serez prévenu par le Directeur du séjour dans les plus brefs délais.

Nos séjours sont organisés par une équipe de professionnels et de bénévoles. Vos remarques, critiques, réclamations et votre satisfaction sont importantes. Elles seront, pour nous, de précieux éléments pour améliorer encore nos actions en faveur des loisirs et vacances de la jeunesse.

Date

Signature